



2430 Notre-Dame Ouest,
Victoriaville (Québec) G6T 2E2

Tél. : 819 758-1693 - Téléc. : 819 758-6987
www.sngforesterieconseil.com



ÉVALUATION DU POTENTIEL ACÉRICOLE ET FORESTIER

Producteur : M. Raymond Pichette

Municipalité : Lotbinière

Juillet 2018

Document présenté par Jonathan Dubé Ouellet, ing. f.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX..... ii

LISTE DES FIGURES ii

TABLE DES ANNEXES ii

LISTE DES ABRÉVIATIONS DES ESSENCES COMMERCIALESiii

1.0 – GÉNÉRALITÉS 1

 1.1 – Mandat et but de l'évaluation 1

 1.2 – Date de l'évaluation 1

 1.3 – Conditions contingentes et limitatives 1

 1.4 – Qualification des évaluateurs 2

2.0 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE 3

 2.1 – Description du territoire 3

 2.2 – Informations cadastrales 3

3.0 – INVENTAIRE FORESTIER 4

 3.1 – Méthodologie employée pour l'inventaire forestier 4

 3.2 – Données d'inventaire 4

4.0 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 5

 4.1 – Évaluation du nombre d'entailles 5

 4.2 – Stratification écoforestière du territoire d'inventaire..... 6

 4.3 – Composition du territoire d'inventaire 7

 4.4 – Estimation du volume de bois du territoire d'inventaire 8

 4.5 – Structure diamétrale du territoire d'inventaire..... 8

 4.6 – Analyse de l'entailage 9

5.0 – CONCLUSION 10

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : INFORMATIONS CADASTRALES DE LA PROPRIÉTÉ.....	3
TABLEAU 2 : NORMES D'ENTAILLAGE DE LA FPAQ.....	5
TABLEAU 3 : NOMBRE D'ENTAILLES POTENTIELLES À L'HECTARE.....	5
TABLEAU 4 : NOMBRE D'ENTAILLES POTENTIELLES DANS L'ÉRABLIÈRE.....	5
TABLEAU 5 : DESCRIPTION DU PEUPEMENT.....	6
TABLEAU 6 : DESCRIPTION DE L'APPELLATION.....	6
TABLEAU 7 : CLASSES DE DENSITÉ DU COUVERT FORESTIER.....	6
TABLEAU 8 : CLASSES DE HAUTEUR.....	7
TABLEAU 9 : VOLUME DE BOIS DU SECTEUR ÉTUDIÉ.....	8
TABLEAU 10 : NOMBRE DE TIGES D'AVENIR.....	9
TABLEAU 11 : NOMBRE D'ENTAILLES POTENTIELLES DANS L'ÉRABLIÈRE.....	10

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : POURCENTAGE DE LA SURFACE TERRIÈRE TOTALE PAR ESSENCE.....	7
FIGURE 2 : NOMBRE DE TIGES PAR CLASSE DE DIAMÈTRE.....	8

TABLE DES ANNEXES

- ANNEXE I :** Cartes du secteur étudié et de localisation de la propriété
- ANNEXE II :** Compte de taxes municipales
- ANNEXE III :** Résultats d'inventaire
- ANNEXE IV :** Annexe 11 de la FPAQ
- ANNEXE V :** Photographies de l'érablière

LISTE DES ABRÉVIATIONS DES ESSENCES COMMERCIALES

BOG.....	Bouleau gris
BOJ.....	Bouleau jaune
BOP.....	Bouleau à papier
CAC.....	<i>Caryer cordiforme</i>
CET.....	Cerisier tardif
CHB.....	Chêne blanc
CHR.....	Chêne rouge
EPB.....	Épinette blanche
EPO.....	Épinette de Norvège
EPN.....	Épinette noire
EPR.....	Épinette rouge
ERA.....	Érable argenté
ERR.....	Érable rouge
ERS.....	Érable à sucre
FRA.....	Frêne d'Amérique (blanc)
FRN.....	Frêne noir
FRP.....	Frêne de Pennsylvanie (rouge)
HEG.....	Hêtre à grandes feuilles
NOC.....	Noyer cendré
ORA.....	Orme d'Amérique
ORR.....	Orme rouge
ORT.....	Orme de Thomas
OSV.....	Ostryer de Virginie
PEB.....	Peuplier baumier
PED.....	Peuplier à feuilles deltoïdes
PEG.....	Peuplier à grandes dents
PET.....	Peuplier faux-tremble
PIB.....	Pin blanc
PIG.....	Pin gris
PIR.....	Pin rouge
PIS.....	Pin sylvestre
PRU.....	Pruche du Canada
SAB.....	Sapin baumier
THO.....	Thuya occidental
TIL.....	Tilleul d'Amérique

1.0 – GÉNÉRALITÉS

1.1 – Mandat et but de l'évaluation

SNG Foresterie-conseil inc. a été mandatée par M. Raymond Pichette afin de réaliser l'évaluation du nombre d'entailles potentielles d'une érablière située sur une (1) propriété lui appartenant. Cette propriété est localisée dans la municipalité de Lotbinière. La présente évaluation se veut conforme aux exigences de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) concernant les plans d'érablière.

Un portrait forestier ainsi qu'une évaluation de la densité des tiges d'avenir sont aussi inclus dans ce rapport afin de fournir un guide pour l'aménagement de l'érablière en cause.

Les étapes suivantes ont été nécessaires à l'accomplissement du mandat :

- Localiser et cartographier l'érablière;
- Inventorier l'érablière en fonction des normes d'inventaire de la FPAQ;
- Analyser les données;
- Rédiger le rapport;
- Remplir les formulaires et préparer les documents à fournir à la FPAQ;
- Envoyer les données numériques à la FPAQ.

Suite au mandat confié par M. Pichette, les signataires déclarent n'avoir aucun intérêt présent ou anticipé pour ladite érablière.

1.2 – Date de l'évaluation

Le présent rapport se base sur les résultats de l'inspection de l'érablière réalisée en date du 6 juin 2018.

1.3 – Conditions contingentes et limitatives

- Les signataires n'ont aucun intérêt personnel présent ou anticipé pour la propriété à l'étude;
- Les honoraires dudit évaluateur sont totalement étrangers aux valeurs estimées;
- Les signataires de ce rapport n'assument aucune responsabilité pour des questions à caractère légal et ne donnent aucune opinion concernant les titres de propriété, lesquels sont considérés bons;
- Les signataires de ce rapport n'ont fait aucun arpentage de la propriété et n'assument donc aucune responsabilité quant à cette question;
- La vérification des certificats de conformité de la propriété n'a pas été réalisée et aucune démarche en ce sens n'a été faite;
- La possession de ce rapport ne confère pas le droit de reproduction ni celui de publication, sauf sur consentement écrit des signataires;

- Le rédacteur ne s'engage pas à témoigner ou paraître en cour, relativement à la propriété sous étude, à moins que des ententes aient été prises au préalable;
- Les mesures de surface sont en hectares et les volumes sont en mètres cubes apparents ou solides et en cordes (de 4 pieds ou de 8 pieds selon le cas);
- Cette évaluation est faite uniquement pour les fins auxquelles elle a été préparée; elle ne doit être utilisée pour aucune autre fin;
- Toutes les déclarations et informations comprises dans ce rapport proviennent de sources fiables et dignes de foi et sont censées être exactes. Les signataires n'assument aucune responsabilité en ce qui a trait à leur précision;
- La valeur estimée suppose que la propriété répond à la réglementation en vigueur dictée par les instances municipales, provinciales et fédérales.

1.4 – Qualification des évaluateurs

La confection de ce rapport fait suite à un inventaire forestier réalisé par M. Jonathan Dubé Ouellet, ingénieur forestier.

La rédaction de ce rapport a été effectuée par M. Jonathan Dubé Ouellet. Jonathan a obtenu son permis d'exercice de la profession d'ingénieur forestier, portant le numéro 17-008, en mai 2017. De plus, ce dernier possède deux années d'expérience en aménagement de la forêt privée, notamment en ce qui concerne l'inventaire d'érablières en vue de produire des plans d'érablière.

La révision du rapport a été réalisée par M. Francis Dompierre, membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) depuis 2014. À l'emploi de la firme SNG depuis l'obtention de son permis de pratique, il a contribué à plusieurs dossiers touchant l'acériculture depuis son entrée en poste. Il est inscrit au tableau de l'OIFQ sous le numéro de permis 14-018.

Les évaluateurs ont tenté de faire l'analyse la plus représentative possible du nombre d'entailles potentielles à partir des données recueillies sur le terrain en date du 6 juin 2018.

2.0 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

2.1 – Description du territoire

Les informations caractérisant la propriété concernée sont présentées dans le tableau de la section suivante.

Dans le cas présent, l'érablière est localisée sur une (1) propriété. Cette dernière appartient à M. Raymond Pichette et est localisée dans la municipalité de Lotbinière. L'érablière évaluée comporte un (1) secteur, couvrant une superficie de 23.62 hectares. Ce secteur n'est pas exploité actuellement. Enfin, soulignons que l'érablière est accessible via le Chemin du Vieux-Moulin à Lotbinière.

M. Pichette désire connaître le nombre d'entailles potentielles dans son érablière. Enfin, les données associées aux nombres d'entailles installées et au respect des normes d'entailages ne seront pas disponibles pour le secteur sous étude, comme il n'est pas exploité.

2.2 – Informations cadastrales

Tableau 1 : Informations cadastrales de la propriété

Propriétaire :	Raymond Pichette
Municipalité :	Lotbinière
Adresse de la propriété :	Rang Saint-François
Matricule :	9258-63-4049
Lots :	Rang Saint-François : 466-A-P, 467-P
Cadastre :	Paroisse Saint-Louis-de-Lotbinière
Superficie totale de la propriété :	71.84 hectares (source : compte de taxes)
Superficie de l'érablière (secteur 1):	23.62 hectares

3.0 – INVENTAIRE FORESTIER

3.1 – Méthodologie employée pour l'inventaire forestier

Dans le but d'évaluer le nombre d'entailles potentielles total à l'intérieur de l'érablière en cause, une recherche de documents pertinents a été effectuée. Une délimitation cadastrale provenant de la matrice graphique de la municipalité de Lotbinière jumelée à l'orthophotographie aérienne relevée en 2015 fut utilisée pour localiser adéquatement la propriété. En utilisant la technique de la photo-interprétation et les informations transmises par le producteur, la délimitation du secteur a été réalisée.

L'inventaire forestier a été effectué par M. Jonathan Dubé Ouellet, ingénieur forestier. Ainsi, une virée d'inventaire a été effectuée en date du 6 juin 2018, afin de recueillir les informations nécessaires à l'analyse du secteur potentiel. Sur le trajet de cette virée, un total de 13 parcelles à rayon fixe fut établi dans le secteur étudié. Ces parcelles ont un rayon de 11,28 mètres, elles recouvrent donc 1/25 hectare.

La position du centre de l'ensemble de ces parcelles a été relevée à l'aide d'un GPS (Garmin « GPSmap 64s »). Il est à noter que le contour du secteur a été relevé à l'aide d'un logiciel de géomatique. Une carte à l'annexe I présente la localisation des parcelles à l'intérieur du secteur à l'étude.

Enfin, en se basant sur la superficie du secteur, il est possible de déterminer que le nombre de parcelles positionnées dans le territoire d'inventaire est suffisant pour répondre aux normes de la FPAQ. En effet, les équations suivantes sont utilisées afin de déterminer le nombre de parcelles requis :

- 1 placette-échantillon par hectare pour les 10 premiers hectares***
- 1 placette-échantillon par 5 hectares pour le reste de la superficie***

3.2 – Données d'inventaire

Les données prises lors de l'inventaire permettent de dresser le portrait du secteur d'inventaire en plus de permettre de caractériser le potentiel acéricole. Les données dendrométriques suivantes ont été observées lors de l'inventaire :

- L'essence forestière (espèce de l'arbre);
- Le diamètre à hauteur de poitrine (DHP);
- L'indice de densité du couvert;
- La classe de hauteur;
- La classe d'âge du peuplement.

4.0 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1 – Évaluation du nombre d'entailles

L'évaluation du nombre d'entailles potentielles repose sur l'application des normes d'entaillages de la FPAQ. Ainsi, pour chaque tige d'érable, le nombre d'entailles qu'il est possible d'y installer selon son diamètre est comptabilisé. Il en résulte une estimation du nombre d'entailles potentielles pour l'ensemble du territoire inventorié.

Le tableau suivant présente les normes d'entailage mises de l'avant par la FPAQ. La mesure du diamètre de l'arbre se fait à 1.3 mètre du sol (DHP).

Tableau 2 : Normes d'entailage de la FPAQ

Nombre d'entailles	Diamètre de l'arbre		Circonférence de l'arbre	
	(centimètres)	(pouces)	(centimètres)	(pouces)
0	- de 20	- de 8	- de 63	- de 25
1	20 à 39	8 à 15	63 à 124	25 à 49
2	40 à 59	16 à 23	125 à 187	50 à 74
3	60 à 79	24 à 31	188 à 249	75 à 99
4	80 et +	32 et +	250 et +	100 et +

La comparaison du nombre d'entailles installées au nombre d'entailles potentielles permet de détecter, à l'échelle du territoire inventorié, l'occurrence et l'intensité du surentailage et du sous-entailage.

Le tableau suivant présente la densité d'entailles potentielles à l'hectare.

Tableau 3 : Nombre d'entailles potentielles à l'hectare

Secteur	Densité d'entailles potentielles (ent/ha)
1	267

Ensuite, le tableau suivant présente le nombre d'entailles potentielles dans le secteur étudié.

Tableau 4 : Nombre d'entailles potentielles dans l'érablière

Secteur	Superficie (ha)	Potentiels
1	23.62	6 314

4.2 – Stratification écoforestière du territoire d'inventaire

La stratification écoforestière consiste à décrire un peuplement en termes de composition en essences, d'indice de densité du couvert, de classe de hauteur et de classe d'âge. Cette classification est l'outil de base pour décrire les différents territoires d'inventaire. C'est entre autres, ce qui sert à orienter le choix de traitements sylvicoles à appliquer. Bien que la stratification écoforestière soit normalement appliquée à l'échelle du peuplement, elle apporte une information supplémentaire au producteur dans le cadre de l'évaluation du nombre d'entailles.

Une description sommaire du peuplement étudié est présentée dans le tableau suivant. La caractérisation de ce peuplement est réalisée selon *les normes de stratification écoforestière - quatrième inventaire écoforestier*. Ces normes proviennent du Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRNQ). Plus précisément, le tableau présente l'appellation du peuplement en fonction de la composition en essences forestières rencontrées. Les colonnes suivantes regroupent les caractéristiques de densité et de hauteur du couvert forestier dominant, ainsi que l'âge et la superficie du peuplement.

Tableau 5 : Description du peuplement

Secteur	Nom du peuplement	Indice de densité	Classe de hauteur	Classe d'âge	Superficie (ha)
1	EsEs	A	1	VIN	23.62

4.2.1 – Description des abréviations utilisées

Les tableaux qui suivent définissent plus en détail les abréviations utilisées dans le tableau précédent décrivant le peuplement. Tout d'abord, l'abréviation reliée au groupement d'essences majoritaire du peuplement est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Description de l'appellation

Description de l'appellation du peuplement	
EsEs	Érablière à érable à sucre

En suivant l'ordre des colonnes du tableau 5, voici les informations complémentaires concernant les classes de densité de peuplement.

Tableau 7 : Classes de densité du couvert forestier

Classes de densité du couvert forestier							
A (forte)		B (normale)		C (faible)		D (très faible)	
100 %		80 %		60 %		40 %	25 %

Tableau 8 : Classes de hauteur

Classes de hauteur	Classes
Hauteur moyenne des dominants et des codominants est supérieure à 22 m.	1
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 17 et 22 m.	2
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 12 et 17 m.	3
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 7 et 12 m.	4
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 4 et 7 m.	5
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 2 et 4 m.	6
Hauteur moyenne des dominants et des codominants est inférieure à 2 m.	7

4.3 – Composition du territoire d'inventaire

Vous retrouverez dans le graphique suivant un aperçu de la distribution des essences dans le secteur inventorié. Ces proportions sont déterminées en fonction de la surface terrière. À titre indicatif, une érablière en santé contient normalement 10 % à 20 % de sa surface terrière en essences compagnes. Les essences compagnes sont désignées comme étant des feuillus autres que l'érable à sucre et l'érable rouge. De plus, les résineux constituent des essences indésirables à éliminer graduellement.

Secteur 1

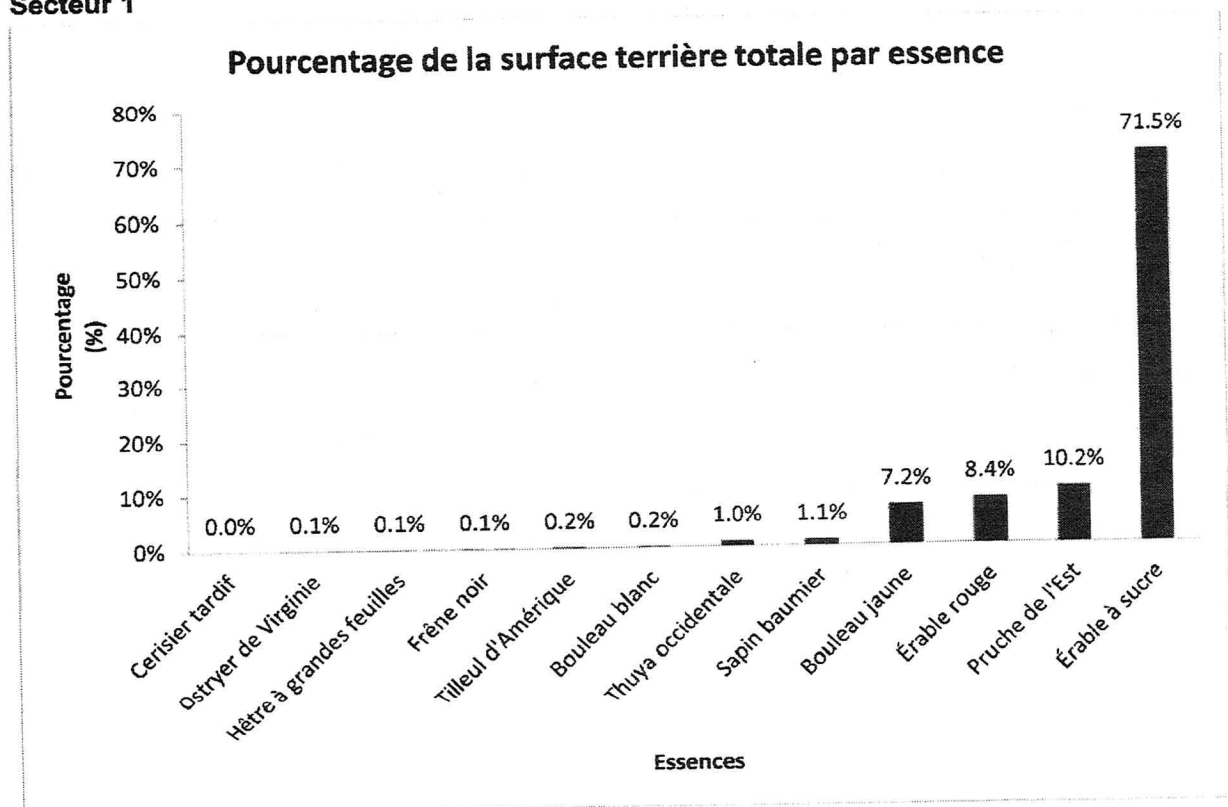


Figure 1 : Pourcentage de la surface terrière totale par essence

4.4 – Estimation du volume de bois du territoire d'inventaire

Le volume de bois estimé du peuplement est présenté dans le tableau suivant en mètre cube solide. Les informations sont aussi présentées en cordes de quatre pieds (4').

Tableau 9 : Volume de bois du secteur étudié

Secteur	Volume par hectare (m ³ solide/ha)	Volume total (m ³ solide)	Volume total (corde de 4')
1	280.1	6 616.0	3 269

4.5 – Structure diamétrale du territoire d'inventaire

La structure diamétrale fait état de la répartition des tiges par classe de diamètre. Elle fournit surtout des informations permettant d'estimer la viabilité de l'érablière, en établissant le nombre de tiges potentiellement productives à long terme (horizon de 10 à 15 ans). Le graphique suivant présente la structure diamétrale du secteur de l'érablière.

Secteur 1

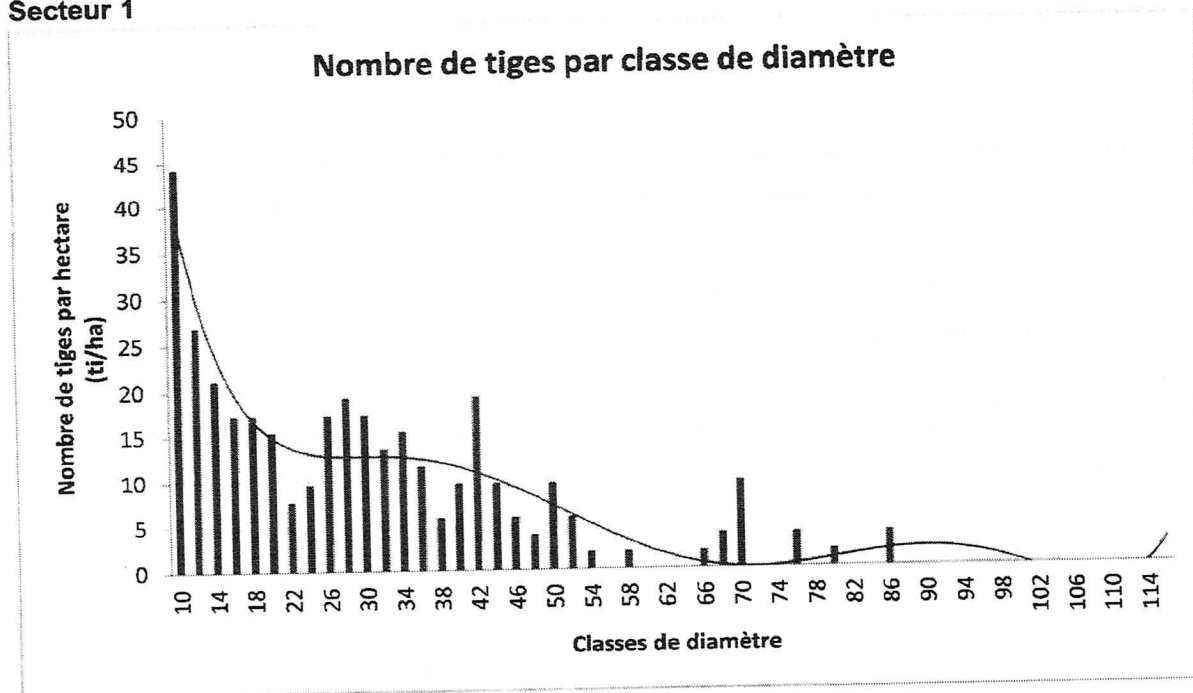


Figure 2 : Nombre de tiges par classe de diamètre

Le graphique précédent associé au secteur 1 présente un peuplement ayant une structure inéquienne. Cette structure, typique des érablières dominées par les érables, est celle qui garantit la plus grande durabilité de l'exploitation acéricole. En effet, les grandes possibilités de recrutement dans toutes les classes de diamètre permettent de faire face à la mortalité des tiges les plus grosses en ayant des successeurs de bonnes tailles. Néanmoins, on remarque quelques irrégularités qui pourront être corrigées progressivement par l'aménagement forestier.

4.5.1 – Tiges d’avenir

Dans les érablières entaillées selon les normes de la FPAQ, les tiges d’avenir sont les érables qui ont un diamètre se situant dans les classes de 16 et 18 centimètres. Ce sont ces tiges qu’il est pertinent de dégager dans l’érablière lors des travaux d’aménagement. Bien évidemment, il faut s’assurer de leur qualité avant de miser sur elles. Ainsi, il est possible de le faire lorsqu’elles ont atteint 5 mètres de hauteur. Les caractéristiques recherchées pour les tiges d’avenir sont :

- Rectitude;
- De franc pied;
- Exempte de chancre et maladie;
- Exempte de fourche.

De plus, l’érable à sucre sera généralement favorisé au détriment de l’érable rouge, car il est plus facile à exploiter, présente une meilleure longévité et une plus grande résistance à la carie. Le tableau suivant présente la densité des tiges d’avenir dans le secteur analysé.

Tableau 10 : Nombre de tiges d’avenir

Secteur	Nombre de tiges d’avenir par hectare	Appréciation du nombre de tiges d’avenir	Nombre de tiges d’avenir total
1	21	Insuffisant	496

L’expérience démontre qu’il devient plus difficile de mettre en œuvre les travaux d’aménagement dans les érablières ayant moins d’une trentaine de tiges d’avenir par hectare. En effet, il devient plus complexe de conjuguer l’amélioration de la qualité du peuplement, le recrutement de la relève pouvant être entaillée rapidement et l’amélioration des conditions de croissance de la régénération basse dans ces situations.

4.6 – Analyse de l’entaillage

L’entaillage est sûrement l’action la plus déterminante pour assurer le rendement de la coulée et pour assurer la santé à long terme de l’érablière. En effet, le respect de la quantité du nombre d’entailles en lien avec le diamètre des arbres permettra l’exploitation acéricole de l’érablière sur plusieurs décennies. La cicatrisation des entailles en 2 ou 3 ans et le maintien du système de défense naturelle des arbres maintiendront la vitalité et la production de l’érablière.

L’analyse de l’entaillage repose sur l’analyse du ratio du nombre d’entailles réelles (installées) sur le nombre d’entailles potentielles. Toutefois, comme les secteurs à l’étude ne sont pas exploités actuellement, il est impossible de fournir cette information. Néanmoins, soulignons que selon le Cahier de transfert technologique en acériculture, un ratio entre 0.90 et 1.10 signifie une utilisation optimale de la ressource.

5.0 – CONCLUSION

L'analyse des données recueillies lors de l'inventaire a permis de déterminer le nombre d'entailles potentielles à l'intérieur de l'érablière. De plus, la structure, la composition et les volumes de bois ont aussi été détaillés.

Notons que l'évolution constante des tiges présentes à l'intérieur du secteur étudié modifiera les résultats de cette évaluation à moyen terme. En effet, il a été démontré qu'un total de 496 tiges d'avenir est présent dans le secteur étudié. Ainsi, le nombre d'entailles totales potentielles pourra fluctuer selon les travaux d'aménagements effectués.

En conclusion, le tableau suivant présente l'évaluation du nombre d'entailles potentielles pour la propriété concernée.

Tableau 11 : Nombre d'entailles potentielles dans l'érablière

Secteur	Superficie (ha)	Potentielles
1	23.62	6 314

CE DOCUMENT EST PRÉPARÉ ET RÉDIGÉ PAR :

Jonathan Dubé Ouellet

Jonathan Dubé Ouellet
Ingénieur forestier
No. de permis: 17-008

RÉVISÉ PAR :

Francis Dompière

Francis Dompière
Ingénieur forestier
No. de permis: 14-018



2430, Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec), G6T 2E2
Bur : 819 758-1693 Fax : 819 758-6987

ANNEXE I

**Cartes du secteur étudié et
de localisation de la propriété**

PLAN D'ÉRABLIÈRE

M. Raymond Pichette



Municipalité de
Lotbinière

PROPRIÉTÉ
Propriétaire: Raymond Pichette
Municipalité: Lotbinière
Adresse: Rang Saint-François
Matricule: 9258-63-4049
Lots: Rang Saint-François : 466-A-P, 467-P
Cadastre: Paroisse Saint-Louis-de-Lotbinière
Superficie (selon le compte de taxes): 71.84 ha

- Légende**
- Parcelles
 - Secteur - Superficie**
1 - 23.62 ha
 - ▭ Propriété
 - ~ Hydrographie
 - ▭ Municipalités

Municipalité de
Leclercville

Carte réalisée par: Jonathan Dubé Ouellet, Ing. /
Date de réalisation : 7 juin 2018
sur orthophotographies 2007
www.sngforesterieconseil.com
Téléphone : 819-758-1683

1:4 500

Dimensions approximative de la propriété

LOCALISATION

M. Raymond Pichette



Municipalité de
Lotbinière

PROPRIÉTÉ
Propriétaire: Raymond Pichette
Municipalité: Lotbinière
Adresse: Rang Saint-François
Matricule: 9258-63-4049
Lots: Rang Saint-François : 466-A-P, 467-P
Cadastre: Paroisse Saint-Louis-de-Lotbinière
Superficie (selon le compte de taxes): 71.84 ha

Municipalité de
Leclercville

Légende

- Propriété
- Hydrographie
- Municipalités

Carte réalisée par Jonathan Dubé Quérellet, ing.
Date de réalisation : 7 juin 2018
sur orthophotographies 2015
www.sngforesterieconseil.com
Téléphone : 319-758-1683

Délimitation approximative de la propriété

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

ANNEXE II

Compte de taxes municipales

Rôle d'évaluation foncière



Municipalité de: Lotbinière

En vigueur pour les exercices financiers: 2016 - 2017 - 2018

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang Saint-François
Numéro(s) de lot: 466-A-P, 467-P
Numéro matricule: 9258-63-4049-0-000-0000
Utilisation prédominante: Forêt inexploitée qui n'est pas une réserve
Numéro d'unité de voisinage: 0800

2. Propriétaire

Nom: Pichette Raymond
Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne physique

Date d'inscription au rôle: 2010-09-30

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: 0,00 m
Superficie: 718 366,50 m²
Zonage agricole: Zonée en entier

Exploitation agricole enregistrée (EAE)

Superficie zonée EAE: 0,00 m²
Superficie totale EAE: 0,00 m²

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: 0
Année de construction: 0
Aire d'étages: 124,6 m²
Genre de construction:
Lien physique:
Nombre de logements: 0
Nombre de locaux non résidentiels: 0
Nombre de chambres locatives:

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: 2014-07-01
Valeur du terrain: 371 000 \$
Valeur du bâtiment: 40 900 \$
Valeur de l'immeuble: 411 900 \$
Valeur de l'immeuble au rôle
antérieur: 252 100 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation:

Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble: 411 900 \$

Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

ANNEXE III

Résultats d'inventaire

Rapport d'inventaire
Nombre d'entailles POTENTIELLES
Norme FPAQ



Propriétaire: Raymond Pichette

Date: 6 juin 2018

Nombre de parcelles: 13

Parcelle de 1/25 d'hectare (rayon de 11.28 m.)

Secteur 1

Portrait des entailles POTENTIELLES du secteur d'inventaire en fonction de la classe de diamètre des tiges			
Diamètre à hauteur de poitrine (cm)	Nb de tiges total d'érable dénombré dans les parcelles	Nb d'entailles potentielle par tige (norme FPAQ)	Nb d'entailles potentiel dans les parcelles
10 à 16	21	0	0
16 à 20	11	0	0
20	2	1	2
22	3	1	3
24	3	1	3
26	7	1	7
28	7	1	7
30	5	1	5
32	6	1	6
34	5	1	5
36	6	1	6
38	3	1	3
40	3	2	6
42	8	2	16
44	2	2	4
46	3	2	6
48	2	2	4
50	5	2	10
52	2	2	4
54	1	2	2
56	0	2	0
58	1	2	2
60	0	3	0
62	0	3	0
64	0	3	0
66	1	3	3
68	2	3	6
70	5	3	15
72	0	3	0
74	0	3	0
76	2	3	6
78	0	3	0
80 et +	2	4	8
Nombre total d'entailles POTENTIELLES dénombré dans les parcelles			139
Densité d'entailles POTENTIELLES à l'hectare:			267
Densité d'entailles POTENTIELLES à l'acre:			108
Nombre total d'entailles POTENTIELLES dans le secteur d'inventaire			6314

Aperçu du peuplement initial & résiduel

Propriétaire:	Raymond Pichette	Date de l'inventaire	6 juin 2018
Adresse :	Rang Saint-François		
Lot (s) :	466-A-P, 467-P	Rang :	Saint-François
Municipalité :	Lotbinière	Secteur:	1
Type de peuplement:	EsEs A1 VIN	Superficie :	23.6 ha
Travaux antérieurs:			

ESSENCE	DHP MOY (CM)	TIGES PAR HA	SURF. TERR.	M ² SOL PAR HA	M ³ solide Total	TIGES PAR HA récoltées	Vol. (m ³ /ha) récolté	Surface terrière récoltée	DHP moyen récolté	RANG VOL TOTAL
SAPIN - ÉPINETTE:	18.0	13	0.3	2.0	47.9	0.0	0.0	0.0		3
PIN-PRU-MÉL:	36.9	31	3.3	25.1	593.5	0.0	0.0	0.0		2
CÈDRE:	32.1	4	0.3	1.7	40.3	0.0	0.0	0.0		4
FEUILLUS:	34.5	304	28.4	251.2	5934.0	0.0	0.0	0.0		1
PEUPLIER:						0.0	0.0	0.0		
TOTAL:	34.2	352	32.4	280.1	6615.6	0.0	0.0	0.0		

ESSENCE	DHP MOY (CM)	TIGES PAR HA	SURF. TERR.	M ² SOL PAR HA	M ³ solide Total	TIGES PAR HA récoltées	Vol. (m ³ /ha) récolté	Surface terrière récoltée	DHP moyen récolté	RANG VOL TOTAL
BOG										4
BOJ	22.3	60	2.3	17.5	413.1					7
BOP	20.0	2	0.1	0.4	10.2					
CAC										12
CET	10.0	2	0.0	0.0	0.9					
CHB										
CHR										
EPB										
EPO										
EPN										
EPR										
ERA										3
ERR	33.5	31	2.7	22.8	539.0					1
ERS	38.8	196	23.1	209.8	4955.3					
FRA										10
FRN	12.0	4	0.0	0.1	3.1					
FRP										8
HEG	16.0	2	0.0	0.2	5.8					
MEL										
NOC										
ORA										
ORR										
ORT										
OSV	11.0	4	0.0	0.1	2.9					11
PEB										
PED										
PEG										
PET										
PIB										
PIG										
PIR										
PIS										
PRU	36.9	31	3.3	25.1	593.5					2
SAB	18.0	13	0.3	2.0	47.9					5
THO	32.1	4	0.3	1.7	40.3					6
TIL	13.0	4	0.1	0.2	3.8					9

ANNEXE IV

Annexe 11 de la FPAQ

ANNEXE 11

(a. 9,15, 16, 19,2)

FORMULAIRE DE L'INGÉNIEUR FORESTIER - PLAN D'ÉRABLIÈRE

IMPORTANT

- ◆ Inscrire le numéro de FPAQ du producteur en haut à droite du formulaire
- ◆ Le terme « érablière » désigne l'ensemble des fonds de terre supportant les érables servant à la production de sève d'érable
- ◆ L'ingénieur forestier et le producteur doivent signer le présent formulaire
- ◆ Joindre le Plan d'érablière (rapport) à ce formulaire
- ◆ Envoyer seulement les données numériques (*shapefiles*) à *gps-fpaq@upa.qc.ca*

Identification du producteur

Nom de l'entreprise ou du producteur : Raymond Pichette
 NIM (Numéro d'identification ministériel MAPAQ) : _____

Adresse de correspondance du producteur

Nom du contact Pichette	Prénom du contact Raymond
Adresse 894, Rue Côté, Saint-Jean-Chrysostome, Québec	
Code postal G6Z 3E5	Téléphone résidence (418) 928-8371
Téléphone travail	Cellulaire
Télécopieur	Courriel raymond_pichette@icloud.com

Information sur l'érablière par propriétaire et par section

Shapefile Contour : <u>PE 2018 PICHE CTR PR 01</u>			Propriétaire ou N° de permis : <u>Raymond Pichette</u>		
Section	Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{brc} d'entailles installées	N ^{brc} d'entailles potentielles	Cochez si présent
	Paroisse Saint-Louis-de-Lotbinière :				CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
1	Rang Saint-François : 468-A-P, 467-P	23.62	0	6314	CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>

Shapefile Contour : _____			Propriétaire ou N° de permis : _____		
Section	Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{brc} d'entailles installées	N ^{brc} d'entailles potentielles	Cochez si présent
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>

Shapefile Contour : _____			Propriétaire ou N° de permis : _____		
Section	Désignation cadastrale	Superficie (ha)	N ^{brc} d'entailles installées	N ^{brc} d'entailles potentielles	Cochez si présent
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>
					CAB <input type="checkbox"/> STA <input type="checkbox"/>

TOTAL

Superficie totale de l'érablière (ha) visée par la présente demande	Nombre d'entailles installées actuellement	Nombre d'entailles potentielles de l'érablière selon les normes d'entailage
23.62	0	6314

Réalisation du contour GPS et de l'inventaire forestier sur le terrain

Date à laquelle le producteur a engagé l'ingénieur/la firme d'ingénieur forestier : 04 Décembre 2017

Date de réalisation du contour GPS sur le terrain : 06 Juin 2018

Nom de la (des) personne(s) qui a (ont) réalisé l'inventaire forestier : Jonathan Dubé Ouellet

Date de réalisation de l'inventaire sur le terrain : 06 Juin 2018

Attestations de l'ingénieur forestier

- J'ai réalisé ou supervisé le plan d'érablière ci-joint suite à la demande de M. Raymond Pichette, producteur et/ou propriétaire de l'érablière décrite à la présente.
- Le mandat d'évaluation de la superficie exploitée a été fait à l'aide d'un appareil GPS et l'évaluation du nombre d'entailles total actuellement en production dans l'érablière à l'aide de placettes-échantillons.
- Le contour GPS de l'érablière a été marché sur le terrain.
- Je me suis conformé aux normes d'inventaire et modalités d'exécution de la Fédération dans le cadre de mon mandat, comme spécifiées dans le document « Réalisation d'un plan d'érablière selon les exigences de la FPAQ – Instructions pour les ingénieurs forestiers » (version octobre 2017).
- J'ai demandé au producteur s'il exploitait ou louait une érablière ou bien s'il achetait de l'eau d'érable en provenance d'entailles situées à l'extérieur des zones décrites à la présente et sa réponse est négative. Celui-ci m'a confirmé que la totalité des entailles qu'il exploite ont été déclarées, inventoriées et incluses dans l'inventaire forestier ci-joint.

Dans le cadre de l'inventaire forestier, aucune section d'érablière nouvellement installée ou exploitée depuis moins de trois (3) années récolte n'a été observée,

OU

J'ai observé une ou des section(s) nouvellement exploitée(s) et je l'ai clairement indiqué au plan d'érablière annexé à la présente en isolant distinctement ces sections. Ces sections totalisent une superficie de _____ hectares pour un total de _____ entailles exploitées depuis l'année _____. Ces entailles ont été installées pour :

Agrandissement Démarrage Relève À déterminer

Si le contour GPS que j'ai fourni provient du MFFP, j'atteste par la présente qu'il est représentatif des sections d'érablières réellement exploitées et j'ai également vérifié l'ajout de nouvelle section. Le cas échéant, je l'ai rapporté clairement dans le plan d'érablière ci-joint et j'ai inscrit le total dans le paragraphe ci-dessus.

Signature de l'ingénieur forestierEt j'ai signé Jonathan Dubé Ouellet à Victoriaville
(signature de l'ingénieur forestier) (ville)ce 2018-07-16
(date)Nom de l'ingénieur forestier : Jonathan Dubé Ouellet Numéro de membre de l'OIFQ : 17-008**Signature du producteur**

J'ai pris connaissance des informations inscrites sur ce formulaire et au meilleur de mes connaissances, elles sont véridiques.

J'autorise l'ingénieur forestier à transmettre le plan d'érablière, ses annexes et les données GPS à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.

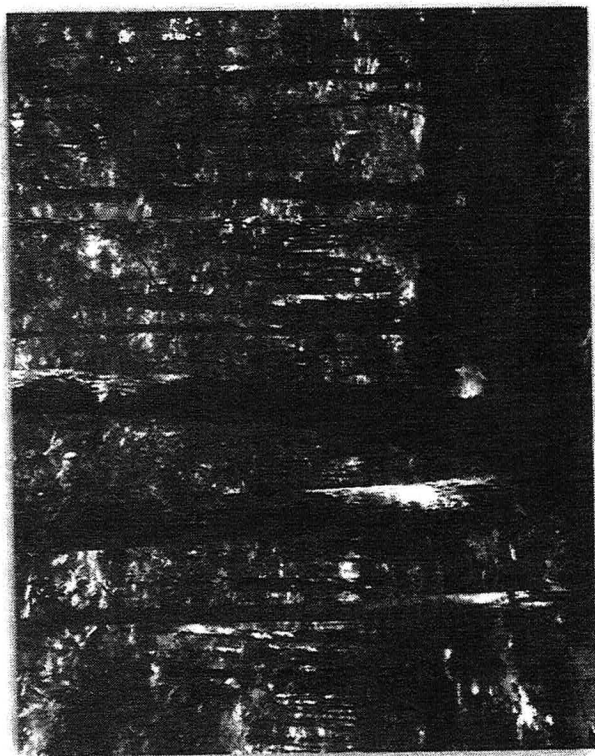
Et j'ai signé Ray Pichette à Levis
(signature du demandeur) (ville)ce 17 septembre 2021
(date)

ANNEXE V

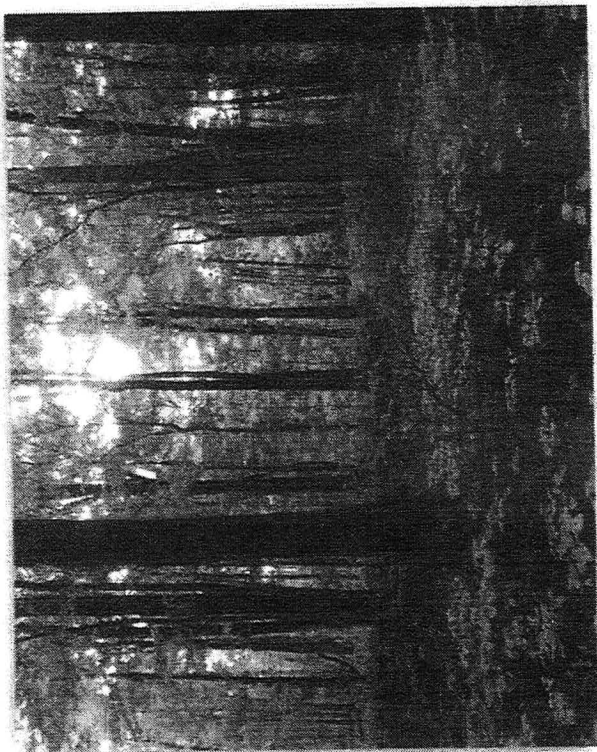
Photographies de l'érablière



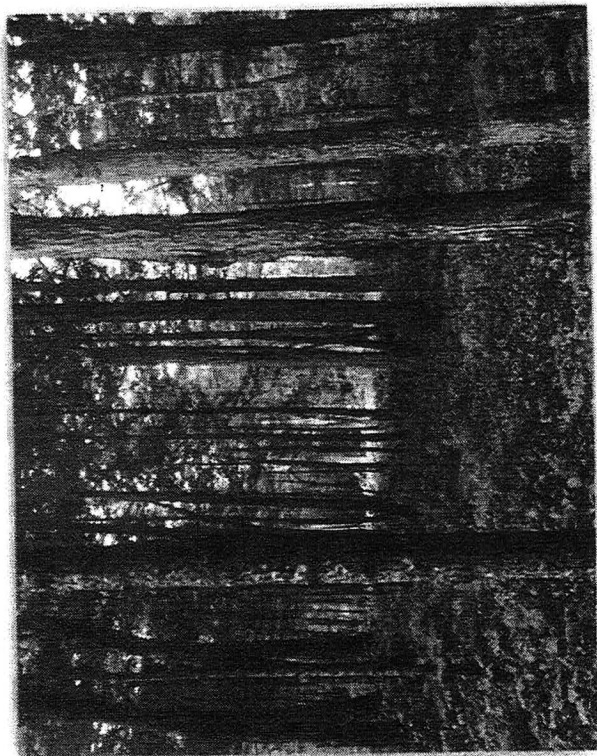
Autre aperçu de l'érablière



Autre aperçu de l'érablière



Aperçu de l'érablière



Autre aperçu de l'érablière